

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE MONTCALM
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ROCH-OUEST**

Procès-verbal de la séance d'ajournement du Conseil municipal de Saint-Roch-Ouest tenue **le jeudi 11 août 2016** à l'endroit désigné par le conseil, soit au 806, Rang de la Rivière Sud à Saint-Roch-Ouest.

Sont présents :

Monsieur Mario Racette, maire
Monsieur Luc Duval, conseiller au siège no 1
Monsieur Charles Smith, conseiller au siège no 2 s'est excusé
Monsieur Lucien Chayer, conseiller au siège no 3 s'est excusé
Monsieur Pierre Mercier, conseiller au siège no 4
Monsieur Sylvain Lafortune, conseiller au siège 5
Monsieur Jean Bélanger, conseiller au siège no 6

Les membres présents forment le quorum.

Est également présente, Sherron Kollar, directrice générale

135-2016 ORDRE DU JOUR

- 1) OUVERTURE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT**
- 2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3) PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 4) ADMINISTRATION**
 - 4.1 Contrat-Construction d'enrobé bitumineux
- 5) RÉGLEMENTATION**
- 6) VARIA**
 - 6.1 Contrat-services de laboratoire
- 7) LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

136-2016 RÉOUVERTURE DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT

La séance d'ajournement est ouverte à 17 h 30 par Mario Racette, maire.

La directrice générale fait fonction de secrétaire.

137-2016 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Conformément au Code municipal, un avis de convocation a été signifié aux membres du conseil de la municipalité de Saint-Roch-Ouest en date du 9 août 2016.

Sur la proposition de Sylvain Lafortune, l'ordre du jour, de la séance d'ajournement, est approuvé à l'unanimité par les conseillers.

138-2016 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

**139-2016 OCTROI DU CONTRAT-CONSTRUCTION D'ENROBÉ
BITUMINEUX SUR LA ROUTE 125**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Roch-Ouest a demandé des soumissions publiques pour des travaux de construction d'enrobé bitumineux sur une partie de la Route 125;

ATTENDU QU'un avis public d'appel d'offres a été publié par le système électronique d'appel d'offres (SE@O) le 27 juillet 2016;

ATTENDU QUE huit (8) soumissions ont été reçues et ouvertes publiquement le 11 août 2016 à 11 h, à savoir :

9306-1380 Québec Inc.	153 940,03 \$
Asphaltage Constructions Anor	246 575,39 \$
Construction Bauval	208 783,10 \$
Excavation Normand Majeau Inc.	185 781,60 \$
Maskimo Construction Inc.	169 751,97 \$
Pavage JD Inc.	173 044,27 \$
Pavages Multipro Inc.	184 730,93 \$
Sintra Inc.	168 725,81 \$

ATTENDU QUE la soumission de la compagnie **9306-1380 Québec Inc.** s'est avérée la plus basse conforme d'après le rapport préparé le 11 août 2016 par *Patrick Charron, ingénieure de la MRC de Montcalm*;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Pierre Mercier et résolu à l'unanimité par les conseillers de la municipalité de Saint-Roch-Ouest, que la soumission la plus basse de la compagnie **9306-1380 Québec Inc.** au montant de **153 940,03 \$** (taxes incluses), soit retenue pour l'exécution des travaux de construction d'enrobé bitumineux sur une partie de la Route 125;

Que les travaux soient réalisés en conformité avec le devis préparé par *Patrick Charron, ingénieur de la MRC de Montcalm*.

Adoptée unanimement

140-2016 RÉSOLUTION OCTROYANT UN CONTRAT- SERVICES DE LABORATOIRE

CONSIDÉRANT QUE le conseil a autorisé l'ingénieur de la MRC de Montcalm à aller en appel d'offres sur invitation pour un service de laboratoire de contrôle de la qualité des matériaux pour les travaux de construction d'enrobé bitumineux sur la Route 125;

CONSIDÉRANT QUE deux (2) soumissions ont été reçues

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Luc Duval, il est résolu à l'unanimité par les conseillers, que le conseil octroie le contrat pour le service de contrôle de la qualité des matériaux au groupe Solmatech Inc. au montant de 1 450 \$ taxes en sus.

Adoptée unanimement

141-2016 LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été discutés, sur la proposition de Jean Bélanger, il est résolu à l'unanimité par, les conseillers, que la séance soit levée à 17 h 50.

Mario Racette,
Maire

Sherron Kollar,
Directrice générale